


INTERVENTION FINANCIÈRE POUR LES SEMELLES

Qui peut en bénéficier ?

Tout collaborateur qui porte des chaussures de sécurité au travail et qui a besoin de semelles orthopédiques à l'intérieur de celles-ci.



Quelles sont les mesures à prendre ?

- Nous collaborons avec House of Feet en tant que partenaire fixe. House of Feet veille à proposer des semelles orthopédiques compatibles avec la gamme de chaussures de sécurité que nous utilisons au travail.
- Vous devez vous-même prendre rendez-vous en ligne. Visitez le site www.houseoffeet.be ou scannez le code QR 
- Le paiement des semelles orthopédiques se fait entre House of Feet et Colruyt Group. En tant que collaborateur, vous ne devez donc plus rien avancer ni payer vous-même. La condition est toutefois que les semelles orthopédiques soient commandées auprès de House of Feet.
- Pour ceux qui portent des chaussures de sécurité sur mesure pour des raisons médicales et qui ont besoin de semelles orthopédiques pour ces chaussures, la procédure actuelle via les bus d'essayage de la société Orthovallo est maintenue.
- Chaque collaborateur ne peut commander des semelles orthopédiques par ce biais qu'une fois par an au maximum.

Toutes les info dans le doc608.201



Plus de dialogue
Moins de casse

